



Le 17 février 2016

Solidaires SYNDICAT NATIONAL
Finances
Publiques

Prime d'activité : faut pas prendre les agents de la DGFIP pour des canards sauvages

Bruno Parent l'a décrété : la DGFIP sera partie prenante de la mise en œuvre de la nouvelle prime d'activité (qui remplace PPE et RSA).

« C'est la grandeur de la DGFIP » que de s'y impliquer, nous a-t-il déclaré lors d'un récent comité technique de réseau !

Ainsi, pour permettre aux agents de la DGFIP de ne pas être en difficulté face aux demandes des administrés, la DG déploie, dans les accueils des CDFIP, des ordinateurs. La consigne est simple : s'il est sollicité, l'agent de la DGFIP pourra royalement indiquer à son interlocuteur qu'il dispose d'une possibilité d'accès au site de la CAF. La belle affaire ! Selon le DG lui-même, qui à l'évidence n'a jamais reçu de sa vie le moindre contribuable, ce dispositif « sécurisera » les personnels.

Mise en danger !

La décision du DG et la publicité des responsables des CAF sur l'implication de la DGFIP, va potentiellement drainer vers les accueils, 800 000 bénéficiaires de la nouvelle allocation.

Une paille !

Dans la réalité, dans la vraie vie, la décision du DG va mettre en grave difficulté, en grave danger, les agents de la DGFIP.

Pour Solidaires Finances Publiques, c'est inacceptable !

C'est pourquoi nous lançons officiellement un droit d'alerte et rappelons au DG et à ses directeurs leur responsabilité en matière de protection de la santé et de la sécurité des agents placés sous leur autorité.

Ca suffit !

Les agents de la DGFIP n'ont pas à se substituer aux caisses d'allocations familiales.

Les agents de la DGFIP n'ont pas à pallier les suppressions d'emplois dans les CAF, suppressions qui font que des milliers de dossiers sont en souffrance et que ses structures sont fermées au public.

Ensemble, refusons l'inacceptable !

Pour nous joindre : contact@solidairesfinancespubliques.fr